

de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport - spécialité Golf

RNCP1970 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BP — Brevet professionnel
Code(s) NSF	335
Code(s) ROME	G1204
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	10/09/2018

Certificateur(s)

Ministère chargé des sports et de la jeunesse

<http://www.jeunesse-sports.gouv.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'animateur (ou éducateur) de golf exerce en autonomie son activité d'animation, en utilisant le support technique de golf dans la limite des cadres réglementaires. Il est responsable au plan pédagogique. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il a la responsabilité du projet d'activité qui s'inscrit dans le projet de la structure.

1- Il encadre tout type de public dans une pratique de loisirs :

Il accueille, informe et encadre tous publics.

Il gère le groupe de pratiquants qu'il a à charge.

2- Il encadre des activités de découverte, d'initiation et d'animation :

Il conduit un projet d'animation, de découverte, d'initiation, de perfectionnement jusqu'à un premier niveau de compétition dans des activités golfiques.

Il optimise l'utilisation du matériel des pratiquants.

3- Il participe au fonctionnement de la structure et à la conception d'un projet d'animation :

Il participe à l'organisation et à la gestion administrative de l'activité golf.

Il participe au fonctionnement et à la gestion de la structure.

Il participe à la gestion du terrain, à la conception de projets d'aménagement du terrain, à la préparation du terrain en vue d'épreuves de clubs ou de ligues.

Il participe au développement des activités golfiques.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités ou compétences attestées :

1

Identifier, analyser et prendre en compte les caractéristiques des publics accueillis, ses besoins et ses motivations, les attentes et les contraintes de la structure afin de définir, d'optimiser et d'adapter son action.

Réguler le fonctionnement du groupe.

Informar les joueurs sur la vie du club, la préparation et l'entretien du terrain, les règles locales.

Conseiller les pratiquants sur le matériel de jeu.

2

Maîtriser les connaissances de base relatives à la pédagogie, à l'apprentissage, à la communication, aux sciences biologiques et humaines appliquées au golf.

Maîtriser les spécificités techniques du golf, des lieux de pratique, du matériel de jeu et de l'équipement ainsi que la réglementation de la pratique de golf en vigueur.

Prendre en compte le niveau golfique du public concerné.

Elaborer, organiser, conduire et évaluer une action d'animation et de perfectionnement de golf.

Elaborer des outils simples de suivi et d'évaluation de l'action afin d'en mesurer l'impact et d'en réviser le contenu et l'organisation.

Organiser l'aménagement de la zone de travail en veillant à la sécurité des pratiquants et des tiers, et de la zone de sécurité individuelle et collective.

Préparer les installations, le matériel et les ateliers dans le respect des règles de sécurité.

Programmer des séances visant à développer l'autonomie des pratiquants.

Enseigner les bases techniques du jeu de golf, les différents compartiments du jeu de golf dans le cadre d'une séance individuelle, collective.

Proposer des situations d'apprentissage relatives aux différents coups de golf en utilisant les lois mécaniques et les principes techniques de l'activité : putting, chipping, pitching, sortie de bunker, coups de fer, bois de parcours, etc.

Observer et évaluer le progrès des pratiquants en utilisant des dispositifs d'évaluation.

Démontrer les coups de golf des différents compartiments du jeu : le putting, le petit jeu, le jeu sur le parcours, la mise en jeu.

Expliciter les trajectoires démontrées, lors de la présentation des exigences fixées, en les mettant en relation avec les éléments techniques du mouvement.

Démontrer, commenter et enseigner les différentes trajectoires en situation : au practice et sur le parcours.

Eduquer les pratiquants aux règles de jeu du golf, au respect de l'étiquette du golf et du parcours, aux différentes formes de jeu.

Faire découvrir et expliquer les enjeux des règles de jeu et leur sens.

Préparer des golfeurs à la compétition.

Utiliser la vidéo pour filmer un joueur en situation de jeu.

Veiller au respect du parcours et de l'environnement.

Vérifier le bon état du matériel et son adaptation au joueur.

Effectuer les réparations de base sur le matériel de jeu.

3

Préparer et animer des épreuves de club, une remise de prix.

Conseiller sur l'aménagement des zones de pratique, proposer des solutions d'aménagement du parcours.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le moniteur de golf exerce son activité au sein de golfs privés ou publics (associatifs, commerciaux, municipaux), de centres de vacances ou associations (U.C.P.A ...), de grandes entreprises de loisirs (Club Méditerranée, ...) ou au titre de travailleur indépendant.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

moniteur de golf

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'activité de l'animateur est soumise à l'application de l'article L 212-1 du code du sport qui prévoit la possession de certifications spécifiques parmi lesquelles figure le BP JEPS.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024) Modérée (3/5)

Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 752 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 247
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	61 %
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury est nommé par le directeur régional de la jeunesse, des sports et des loisirs. Il est présidé par un fonctionnaire de catégorie A. Il est composé à parts égales :

- de formateurs et cadres techniques, dont la moitié au moins sont des agents de l'Etat ;
- de professionnels du secteur d'activité, à parité employeurs et salariés désignés sur proposition des organisations représentatives.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Idem

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	10/09/2018
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Ministère des Sports

<http://www.sports.gouv.fr/index/metiers-et-formations/reglementation/la-reglementation-des-diplomes/>

<http://www.cidj.com>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/1970/>